

# anadeiknumi

Strong n°322

Prononciation [an-ad-ike'-noo-mee]

## Définition

1. proclamer quelqu'un élu pour une fonction désigner, nommer
2. annoncer la nomination d'un général, d'un ministre, ...
3. élever quelque chose pour que tout le monde voit

## Étymologie

ανα-δεικνυμι - ἀναδείκνυμι  
Voir définition [deiknuo 1166](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

## Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - [www.topchretien.com](http://www.topchretien.com)